



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2017

soumis à l'approbation en

Assemblée Générale Ordinaire de la FFMC 74

24 février 2018

Maison Aussedat
Salle du Commandant Nizier
7 rue de la Providence
Annecy

Table des matières

1. Fonctionnement.....	4
2. Rassemblements FFMC.....	4
3. Actions de l'antenne en 2017.....	5
3.1. Balade du 1 ^{er} janvier	5
3.2. Vœux.....	6
3.3. Actions contre les ZCR et vignettes Crit'Air.....	6
3.4. Mémorial Spadino.....	6
3.5. Journée mobilité FEMA.....	6
3.6. Concours Points noirs.....	7
3.7. Balade FFMC 74.....	7
3.8. Consigne casques Fête du lac d'Annecy.....	7
3.9. Motard d'un jour.....	7
3.10. Soirée code de la route.....	7
3.11. Interventions ERJ.....	8
3.12. Relations avec la préfecture.....	8
3.13. Accueil « café-croissant ».....	8
4. Communication.....	9
4.1. Le site Internet de la FFMC 74.....	9
4.2. La page Facebook.....	9
4.3. Médias locaux.....	9
4.4. Motomag.....	9
5. Perspectives pour 2018.....	9
Le combat continue !.....	11

Chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément à nos statuts, nous nous réunissons aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) afin de faire le point sur le fonctionnement de notre association durant l'année 2017 et de vous rendre compte des actions menées.

Nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes heureux de vous voir à cette occasion.

Avec les neuf membres du CA nous avons continué en 2017 les actions FFMC dans notre département .

Par ailleurs, des représentants de votre antenne n'ont manqué aucun des rendez-vous FFMC et ont participé aux Conseils de région Rhône-Alpes Auvergne, aux Assises, aux JTI, aux réunions des coordinateurs, autant d'occasions de se former, de s'informer pour pouvoir ensuite vous informer.

L'agenda 2018 est d'ores et déjà chargé, entre les rendez-vous FFMC et les actions locales à mener : nous serons sur le terrain, pour défendre nos droits de motards, pour sensibiliser aux spécificités de la conduite 2RM, pour prôner le partage de la route, la formation, la responsabilisation et dire « non à une politique de sécurité routière-rentière ultra-répressive ! »

Concernant la présentation des activités 2017 de votre antenne, elle sera articulée en 4 rubriques :

1. Fonctionnement :

financement, adhésions, conseil d'administration de l'antenne.

2. Rassemblements :

réunions mensuelles, Mouvement, Conseils de Région ;
Journées Techniques et d'Information (JTI),
Assises FFMC.

3. Actions 2017 :

Vœux aux usagers de la route .

Spadino

Manif, actions contre les ZCR et Crit'Air: manifs et lobbying auprès des députés et agglomérations

Relations avec la préfecture et la sécurité routière ;

Réalisation du test de mobilité FEMA a Annecy

Opération points noirs

Balade

Consigne casques à la fête du lac d'Annecy

Motard d'un jour

Soirée code de la route

Accueil motard « café-croissant ».

4. Communication :

adhérents, médias.

Puis un point sera fait sur les perspectives 2018

1. Fonctionnement

En ce qui concerne le financement, il a été assuré principalement grâce aux adhésions. Quelques dons et ventes de produits FFMC (détails dans le rapport financier) ont aussi contribué à un résultat positif à fin 2017. Il y a eu en 2017, un appel à projet de la préfecture dans le cadre de subventions PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière). Nous y avons répondu et avons obtenu 1000 € pour l'achat de « Rouler n'est pas Jouer » que nos intervenants ERJ distribuent gratuitement aux élèves lors de leurs interventions dans les collèges.

Pour ce qui est des adhésions, rappelons que sur les 39 € de cotisation, 13 € reviennent à l'antenne, 1,50 € va à la Fédération Européenne (FEMA) et 24,50 € vont à nos instances nationales.

Votre antenne comptait 111 adhérents au 31 décembre 2017. Votre adhésion est un soutien essentiel ; un grand merci à vous, qui faites et refaites ce geste, année après année, pour nous donner les moyens de rester indépendants et de mener des actions !

Le Conseil d'Administration (CA) de l'antenne était composé en 2017 de 9 membres : Jean-Luc Descloux, coordinateur, Isabelle Marguerettaz coordinatrice adjointe, Ludovic Alberti, trésorier, Georges Vanel, trésorier adjoint, Patrice Moreaux, secrétaire, Patrice Guinot, secrétaire adjoint, Patrick Marguerettaz, Thierry Schaller (Thierry a quitté le CA au cours de l'été pour raisons professionnelles et parentales) et Dominique Usoulet.

Nous bénéficions également du soutien précieux d'adhérents et adhérentes actifs présents lors des réunions et lors des actions. Nous avons aussi sur certaines actions des compagnes (et compagnons !) d'adhérents et adhérentes qui nous donnent un coup de main. Nous les en remercions toutes et tous ici très chaleureusement.

Membres de droit

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2017, nos statuts, conformément aux statuts de la FFMC, identifient des « membres de droit » : ce sont de nouveaux sociétaires de l'Assurance Mutuelle des Motards (AMDM) de l'année qui sont membres de la FFMC pour un an avec des droits et devoirs particuliers. L'idée est d'accueillir ces nouveaux sociétaires qui le souhaitent dans les antennes de la FFMC, pour leur faire connaître nos actions, nos positions, les différentes associations du mouvement. Nous pensons que cette possibilité pour les nouveaux sociétaires permettra de renforcer notre mouvement et de mieux prendre en compte les aspirations de nos nouveaux « compagnons de route » à moto !

2. Rassemblements FFMC

12 réunions de l'antenne se sont tenues en 2017. Les réunions, qui se tiennent dans les bureaux de la Mutuelle à Annecy, font l'objet d'un compte-rendu, avec convocation et ordre du jour, envoyés à l'ensemble des adhérents.

Le **Conseil d'administration** s'est réuni six fois au cours de l'année 2017. Ces réunions ont pour rôle de préparer des actions, gérer le fonctionnement de l'antenne et nos relations avec le national et les autres antennes du Conseil de Région Rhône-Alpes Auvergne.

En 2017, la **réunion « Mouvement »** a eu lieu le 1^{er} décembre à Annecy dans les locaux de la mutuelle. Ces réunions se font avec l'antenne de Savoie. Il y avait 15 participants pour découvrir ou s'informer sur le Mouvement FFMC, sur le plan local. On y parle des structures et des commissions de la Fédération : **AFDM** (Association pour la formation des motards,

<http://www.afdm.org/>), **AMDM** (Mutuelle des Motards, <https://www.mutuelledesmotards.fr/>), les éditions de la **FFMC** dont **Motomag** (<http://www.motomag.com/>), **FFMC Loisirs** (<http://ffmcloisirs.org/>), commission ERJ et autres. Ces réunions sont initiées par Olivier Chamey, responsable du bureau de la Mutuelle des Motards d'Annecy, qui y travaille avec Laurence Lamiabie et Christophe Brossier. Était également présent Fabien Delrot, coordinateur du bureau national de la FFMC.

Autres occasions de rencontres les **Conseil de Région (CdR)**. Il y en a 9 dans toute la France : Centre, Limousin, Méditerranée, Est, Nord, Rhône-Alpes Auvergne, Grand-Ouest, IdF (Île de France), Sud-Ouest). Les CdR se réunissent deux fois par an (printemps et automne). Onze antennes FFMC sont regroupées dans le CdR RAA : Ain (01), Drôme/Ardèche (26/07), Isère (38), Jura (39), Loire (42), Haute-Loire (43), Puy-de-Dôme (63), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Savoie (73) et Haute-Savoie (74).

Ces rassemblements, qui réunissent une cinquantaine de participants, se tiennent sur un WE.

Le samedi est consacré aux problématiques régionales et à la formation du militant (par échange de compétences), le dimanche est consacré à des sujets nationaux (l'ordre du jour est commun aux 9 CdR), en présence de deux élus du Bureau National et de représentants des partenaires du Mouvement FFMC. Ces réunions ont pour but de générer une dynamique régionale, de constituer un lieu d'échanges et de concertation entre les niveaux national et antenne.

En 2017, un CdR s'est tenu à Saint-Sorlain en Bugey (01) les 11 et 12 mars organisé par les FFMC 39 et 01 et un à l'automne les 14 15 octobre à Saint Laurent du Pont (38), organisée par la FFMC 38.

Les Journées Techniques et d'Information (JTI)

Réunissant quelque 145 participants, ce rassemblement est un lieu de formation de militants. Ceux-ci y partagent leur temps entre présentations d'intervenants extérieurs, ateliers de travail et échanges avec des représentants d'autres antennes. Les JTI 2017 se sont tenues comme en 2016, au centre d'accueil de Vogüé, en Ardèche, le WE des 5-6 novembre. Les interventions ont porté sur :

- adhésion ré adhésion
- comment accueillir les membres de droit
- communication Canam-Gael
- actions de la FFMC

Enfin, **les Assises** – qui se sont tenu le 3/4/5 Juin (WE de la Pentecôte) à St Jean de Mont en Vendée – constituent le grand rassemblement national de la FFMC et des structures FFMC. On y fait le bilan de l'exercice écoulé et y sont déterminées les grandes orientations politiques. Ont été adoptées lors des Assises 2017 - et entrant en vigueur dès 2018 - les motions relatives à une augmentation de la cotisation adhérent de 39 €/an à 42 €/an, une modification de la cotisation antenne (part fixe + part proportionnelle au nombre d'adhérents en lieu et place d'un montant forfaitaire par antenne) et la dématérialisation de la carte d'adhérent FFMC.

Notons que cette année, pour la première fois, la Mutuelle des Motards ne faisait pas son AG en même temps mais était bien présente à nos assises (L'AG de la Mutuelle c'est tenu le 24 juin à St Étienne ou des membres de notre CA étaient présents).

3. Actions de l'antenne en 2017

3.1. Balade du 1^{er} janvier

Une petite virée moto le dimanche 1er janvier entre Annecy et Aix-les-Bains par beau temps. Nous y avons été rejoints par les copains de la FFMC 73. Entre l'aller et le retour, un café au bord du lac

du Bourget, pour un moment sympa, en terrasse sur le port !

3.2. Vœux

Nous avons effectué une opération vœux qui consistait à décorer une vingtaine de radars avec un carton décoré en sapin de Noël avec nos vœux de bonne année dessous.

3.3. Actions contre les ZCR et vignettes Crit'Air

La FFMC avait proposé d'organiser dans les départements, des manifestations contre les Zones de Restriction de Circulation (ZCR) et la mise en place de la vignette Crit'Air .

Votre antenne a participé à 3 manifestations :

- Bourg en Bresse le 13 mai 2017 ;
- Lons le Saulnier le 24 juin 2017 ;
- Lyon le 30 septembre 2017.

Dans le 74 nous avons multiplié les rendez-vous auprès des élus pour défendre l'utilisation du deux roues motorisés dans les ZCR et contre la mise en place des vignettes Crit'Air. Au delà du refus des ZCR en général (voir nos arguments contre cette mesure) notre demande est que les deux roues motorisés ne soient pas concernés par ces mesures : **la moto est une solution, pas une pollution** :

- 6 rendez-vous avec les députés anciens et nouveaux ;
- 2 réunions publique LREM entre les deux tours des élections législatives ;
- nous avons aussi rencontré 3 agglomérations pour contester ces mesures et promouvoir l'utilisation du 2RM en milieu urbain.

3.4. Mémorial Spadino

La commémoration pour Spadino s'est déroulée le 23 avril 2017. Comme vous le savez, le passage du tunnel , en convoi motard, n'est plus autorisé par la société du TMB depuis 2014 pour des motifs de sécurité. La *Coordinamento Italiano Motociclisti* (CIM) – organisatrice de cet événement, a donc donné rendez-vous aux motards à Courmayeur pour cette 18^e édition. 150 motos italiennes et 200 motos françaises étaient au rendez-vous. Notre antenne était présente avec un stand « accueil et boissons chaudes offertes ». À la tribune se sont succédés Mme Fabrizia Derriard, maire de Courmayeur, M. Luigi Busatto consul régional de la vallée d'Aoste de la Fédération Maestri del Lavoro d'Italia, Marco Polli, président de la CIM, pour la FFMC Jean-Luc Descloux, coordinateur, puis Isabelle Marguerettaz, coordinatrice adjointe, enfin Christian Jamet : pour la première fois cette année en présence de la sœur de Pierlucio Tinazzi, chacun s'est exprimé pour rappeler son geste de courage, son élan de solidarité qu'il a payé de sa vie pour tenter d'en sauver d'autres. Pour la première fois, la sœur de Pierlucio Tinazzi, dit Spadino, était présente.

3.5. Journée mobilité FEMA

La FFMC 74 a organisé le jeudi 1^{er} juin, l'opération « Comparons nos mobilités 2017 » de la Fédération Européenne des Associations de Motocyclistes (FEMA, <http://www.fema-online.eu/website>) sur l'agglomération d'Annecy. Réalisé dans le cadre d'une opération au niveau européen, ce comparatif vise à d'étudier le temps nécessaire pour faire un trajet urbain domicile-travail avec différents modes de transport. Départ de Saint-Jorioz, arrivée aux Glaisins, 15 km.

Nous avons 2 cyclistes dont un vélo à assistance électrique, 2 cyclos 50 cm³, 2 motos une voiture et un usager des transports en commun. Résultats : la voiture est arrivée 2 mn avant la première moto suivie des cyclos et de la deuxième moto, puis les vélos (10mn et 20mn après la voiture),

puis le piéton 40mn après. Notons qu'il n'y avait à ce moment aucun ralentissement sur le trajet ! Ces résultats ont été collationnés avec ceux d'autres antennes et d'autres pays européens par la FEMA et sont disponibles sur son site <http://www.fema-online.eu/website/index.php/library/mobility-test-2017/>.

3.6. Concours Points noirs

Cette opération consistait à proposer aux motard (et automobilistes) de signaler sur un site Internet (www.points-noirs.fr), des défauts d'infrastructures routières afin de tenter d'intervenir auprès des autorités compétentes pour leur éradication/correction. Les auteurs des signalements les plus remarqués par les internautes étaient récompensés par une série de lots offerts par nos partenaires concessionnaires et accessoiristes moto. 19 points noirs ont été signalés pendant la durée du concours du 1er avril au 21 mai 2017. Éric, notre vainqueur, a obtenu 349 clics sur un de ses signalements ! La remise des prix aux trois lauréats Éric, Olivier et Patrice a eu lieu lors de notre matinée café-croissant du 9 décembre. Un grand merci à Thierry S. qui a pour l'essentiel géré cette opération ainsi qu'à nos sponsors.

3.7. Balade FFMC 74

Le dimanche 23 juillet : elle a réuni 24 motards pour une balade vers Morzine avec pique-nique au lac des mines d'or en haut de la vallée de la manche, puis un passage par le col de Joux-Plane où nous avons eu un joli orage ; ambiance chaleureuse conviviale et bonne rigolade . Merci aux participants, et merci à André pour le parcours .

3.8. Consigne casques Fête du lac d'Annecy

Pour la première fois, la FFMC 74, sur sa proposition, a tenu une consigne casques lors de la fête du lac d'Annecy le samedi 5 août 2017 de 10h à minuit. Nous avons recueilli environ 170 objets. Le public a apprécié cette possibilité de dépôt des casques et autres équipements interdits dans l'enceinte de la fête. Une vingtaine de membres et sympathisants de la FFMC 74 se sont relayés toute la journée sur la consigne. Un grand merci à tous pour leur investissement ; une sympathique ambiance a régné toute la journée, jusqu'à 2 heures du matin pour le rangement !

3.9. Motard d'un jour

L'opération « Motard d'un Jour » a été organisée le 22 septembre 2017 sur l'agglomération de Thonon, qui est l'agglomération où le nombre de points noir a été le plus important . L'objectif étant de convier élus et fonctionnaires des services de voirie, chargés des transports et de la mobilité, acteurs de la sécurité routière à parcourir un circuit, en passagers sur nos motos, et les sensibiliser concrètement aux problématiques rencontrées par les conducteurs de 2RM. Malgré les invitations lancées aux élus, responsables du Conseil départemental et de la préfecture, seul le maire nous a reçus après insistance de notre part ; nous nous sommes ensuite rendus au château où se situe le siège de l'agglomération ... mais où personne ne pouvait nous recevoir ! Avec l'argument « nous n'avons pas reçu votre mail ». Et malgré la dépose d'un dossier, nous n'avons toujours pas de réponse...

3.10. Soirée code de la route

Le 10 novembre, votre antenne a organisé une soirée « Code la route ». Elle consistait en 1) répondre aux questions d'une série du code de la route (comme lorsqu'on passe son code) avec 40 questions , 2) pause boisson-discussion et 3) correction. Un grand merci à Arnaud de Remond-auto-école et à Annecy-Moto-École, moto-école AFDM (Association pour la Formation des

Motards) pour leur participation. Avec 60 personnes pour cette première édition ce fut une soirée sympathique et réussie.

3.11. Interventions ERJ

Le programme Éducation Routière de la Jeunesse (ERJ) développé par la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) a pour objectif d'intervenir en milieu scolaire ou en centres d'apprentissage pour sensibiliser les adolescents à l'éducation routière par le biais du deux-roues motorisés (2RM). Les interventions sont animées par des motards de la FFMC ayant reçu une formation pédagogique spécifique élaborée par des pédagogues et des professionnels de l'éducation routière. Les deux animateurs partagent et transmettent une expérience. Porteurs des valeurs universelles de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité, ils proposent une approche éducative complémentaire à l'action des enseignants. Les intervenants de la FFMC sont bénévoles.

Pour l'antenne de Haute-Savoie, Patrice G. et Georges ont suivi la formation nationale début 2016 et effectué 11 journées d'intervention en 2016-2017 totalisant plus de 1000 élèves. Cette année, nous avons demandé et obtenu, une subvention de 1000 € dans le cadre du PDASR 2017 pour financer la diffusion de la brochure « Rouler n'est pas jouer » (Éditions de la FFMC) auprès des élèves.

Patrice G. et Georges continuent leur activité en 2017-2018. Un grand merci à eux deux pour leur implication.

3.12. Relations avec la préfecture

Nous avons participé à 4 réunions organisées par le service Sécurité routière de la préfecture (DDT).

Le 1^{er} février, première réunion des acteurs de la sécurité routière. Elle nous permis de présenter nos actions dont les ERJ, notre participation au CNSR, et de demander un rapport sur les circonstances des accidents et la répartition des subventions du PDASR 2016 !

Le 7 septembre, suite à l'accidentalité 2RM en hausse depuis début 2017 une réunion spécifique sur les 2RM.

Le 7 novembre, une réunion à la préfecture d'une commission des représentants du secteur du 2RM : un représentant des constructeurs-vendeurs, un des assureurs, un des moto-écoles, police, gendarmerie, sécurité routière, stagiaire de la préfecture !, un moto-club, une IDSR. Une bonne partie des invités n'est pas venue ? Cette réunion avait pour but d'échanger en vue de la préparation du Document Général d'Orientation (DGO) 2018-2022 concernant la sécurité routière.

Le 18 décembre nouvelle réunion pour la présentation du DGO avec rien de transcendant si ce n'est l'accent mis sur l'importance des comportements des conducteurs 2RM et autres.

3.13. Accueil « café-croissant »

Enfin, nous avons terminé l'année par un moment de convivialité : un accueil motard « café croissant » durant la matinée du 9 décembre 2017, dans les bureaux de la Mutuelle des Motards. Occasion d'adhérer et de ré-adhérer, de venir discuter, échanger. Un grand merci à tous nos visiteurs de ce jour-là : ce sont ces moments qui comptent aussi pour notre équipe, et de voir votre soutien nous renforce ! Nous avons eu la visite de MM. Rigaud (maire d'Annecy) et Bernard (conseiller municipal Annecy, en charge du stationnement). Nous avons ainsi pu leur rappeler en particulier, nos positions sur les ZCR.

4. Communication

L'équipe du CA tente de remplir son rôle de « courroie de transmission » entre la FFMC et les adhérent-es de l'antenne 74 : rendre compte des réunions de la FD, informer des enjeux, des revendications et de leur pourquoi, mobiliser pour des actions et faire un retour sur les résultats des mobilisations, transmettre les communiqués de presse et les décryptages du Secrétariat National sur les sujets d'actualité (bilans de sécurité routière, CNSR, etc...) et trouver le juste équilibre dans le flux d'information est aussi une préoccupation !

Les adhérents de l'antenne sont ainsi principalement informés par le biais de leur adresse mail électronique. Selon les contenus, et pour atteindre le plus grand nombre, elles sont également adressées par mail à différents groupes : sympathisants, moto-clubs, concessionnaires, accessoiristes, presse, autorités, etc.

À noter que notre adresse mail directe a changé fin 2017 ; c'est maintenant contact@ffmc74.fr (sans tiret, au lieu de contact@ffmc-74.fr avant). L'adresse nationale ffmc74@ffmc.fr fonctionne toujours bien sûr.

4.1. Le site Internet de la FFMC 74

Le site internet de notre antenne (www.ffmc74.fr) a été développé en 2013 sur un format commun à plusieurs antennes. Il comprend diverses rubriques : vie de l'antenne, actions, FFMC qui fournit des infos sur les positions de notre Fédération (vitesse, SR, EPI et des communiqués de presse sur les sujets d'actualités), articles sur les partenaires du Mouvement, agenda, etc... Il annonce et rend compte des événements et des actions de notre antenne. À noter que l'URL du site a changé fin 2017 : c'est maintenant www.ffmc74.fr (sans tiret, au lieu de www.ffmc-74.fr avant).

4.2. La page Facebook

Notre page facebook (@ffmc74, <http://facebook.com/ffmc74>), est un canal de communication d'importance pour notre antenne, nous permettant de relayer les publications de notre site web ainsi que toutes les infos liées à la moto afin de sensibiliser et d'informer au mieux les motards du département.

4.3. Médias locaux

Nos relations avec les médias locaux s'améliorent même si elles varient suivant la nature de nos actions. ODS nous a invités au printemps pour une spéciale reprise de guidon deux roues.

4.4. Motomag

En ce qui concerne les Éditions de la FFMC dont La Mutuelle et la FFMC sont actionnaires, le mensuel MOTOMAG est notre moyen privilégié pour la diffusion d'infos FFMC ; nous y faisons annoncer différentes actions de notre antenne. La situation des Éditions de la FFMC, bien que difficile, comme pour toute la presse papier, s'améliore puisqu'elles viennent de sortir du redressement judiciaire (déc. 2017). Les Éditions ont toujours besoin de votre soutien, par l'achat en kiosque ou votre abonnement à Motomag.

5. Perspectives pour 2018

Outre la participation de représentants de l'antenne aux rendez-vous FFMC tout au long de

l'année (Conseil de Région, Assises, réunion des coordinateurs, JTI, voire réunions du BN), et l'animation des réunions mensuelles de l'antenne, nous organiserons et/ou nous participerons aux actions et événements suivants :

- action contre les 80km/h et autres mesures, en particulier avec le Collectif des Usagers de la Route 74 (CUR 74) ;
- lobbying contre la mise en place des ZCR et l'usage de la vignette Crit'Air ;
- nous serons présents lors de l'Assemblée Régionale de la Mutuelle des Motards à Annecy le 12 mars 2018.
- 19^e mémorial Spadino – organisé par la CIM, (samedi 21 avril 2018, Courmayeur) ;
- présence au week-end « il était une fois l'Amérique » le 23-24 juin 2018 à Vieugy ;
- consigne casques lors de la fête du lac d'Annecy le 4 août ;
- présence et animations auprès des concessionnaires et accessoiristes en liaison avec l'AMDM ;
- balades FFMC 74 ;
- journée « Motard d'un Jour » (action nationale de la FFMC)
- soirée « Code la route » à l'automne.
- Café-croissant en décembre.

Nous poursuivrons :

- nos actions ERJ ;
- notre participation aux réunions institutionnelles quand elles nous permettent d'obtenir des informations et/ou faire connaître nos positions, tout en maintenant nos demandes de transparence.

Membres de droit

En 2017, ce sont l'AMDM et ses délégués bénévoles qui ont commencé l'accueil des membres de droit. Vue l'ampleur de la tâche, due au nombre de nouveaux sociétaires, les antennes sont chargées à partir de 2018 de participer également à cet accueil.

Il nous faut donc définir comment nous accueillerons les membres de droit 2017 et 2018 de la FFMC 74. Ce moyen de faire connaître notre association et ses objectifs est une opportunité qu'il nous faut saisir !

Pour information, la répartition par tranche d'âges des membres de droit FFMC 74 (au 21/01/2018) et adhérents (au 31/12/2017) est la suivante :

Tranche d'âges	Membres de droit		Membres adhérents	
	Nombre	%	Nombre	%
19 - 25 (1993 - 1999)	55	35,25	3	2,70
26 - 35 (1983 - 1992)	48	30,77	15	13,51
36 - 45 (1973 - 1982)	23	14,74	14	12,61
46 - 55 (1963 - 1972)	19	12,19	36	32,44
56 + (-- - 1962)	11	7,05	43	38,74
Totaux	156	100,00	111	100,00

On notera bien sûr, le renversement des tendances (âge-nombre) entre les deux groupes.

Le combat continue !

Nous allons devoir nous mobiliser, pour combattre la limitation de la vitesse à 80km/h, continuer nos actions contre les restrictions et interdictions de circulation des 2RM dans les villes. De manière générale, là où il s'agira de défendre les droits des utilisateurs de 2RM, de discuter de sécurité routière et d'offrir des alternatives à une vision « tout répressif » nous serons présents, en liaison avec notre fédération nationale. Nous aurons donc besoin de vous tous sur le terrain !

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS !

Merci à vous, merci pour votre soutien !